



Autorisation parentale de sortie d'école

Je soussigné responsable légal de l'enfant
....., né le/...../....., autorise Louis LE BIAVANT, à récupérer mon
enfant à la sortie de l'école Pierre Perret ou Saint Joseph (16h30 et 16h45) les jeudis ou
vendredis pour l'entraînement de Hand organisé par le SLV.

Cette attestation est valable pour l'année scolaire 2024-2025 et commence à partir du
Jeudi 5 septembre 2024.

Fait à la Chaize le Vicomte, le

Nom du responsable légal :

Signature :